

NESLE

ACTUS #14

JANVIER 2025

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE NESLE



DANS CE NUMÉRO >

Infos utiles	pages 2-3	page 14	Actions environnementales
Un peu d'histoire & commémorations	pages 4-5	page 15	Actualités sportives
Vie scolaire & jeunesse	pages 6-7-8	page 16	Entretien avec José Rioja
Vie économique	page 9	page 17	C.C.A.S. et Solidarité
Culture & Médiathèque	pages 10-11	pages 18-19	Travaux & urbanisme
Rétrospective festive	pages 12-13	page 20	Maisons décorées



*Frédéric Demule, votre Maire et Conseiller départemental,
l'ensemble des membres du Conseil municipal
et du Centre Communal d'Action Sociale,
ainsi que l'ensemble du personnel communal*

*vous présentent leurs **Meilleurs Vœux** pour cette nouvelle année !*

*Puisse 2025 être un livre dont chaque chapitre raconte
une histoire merveilleuse, chaque page une aventure passionnante,
et chaque ligne un message empli de petits bonheurs et de plaisirs.*

INFOS UTILES

PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur le maire, ou un de ses adjoints, assurera des permanences sans rendez-vous en Mairie de 18h à 19h les :

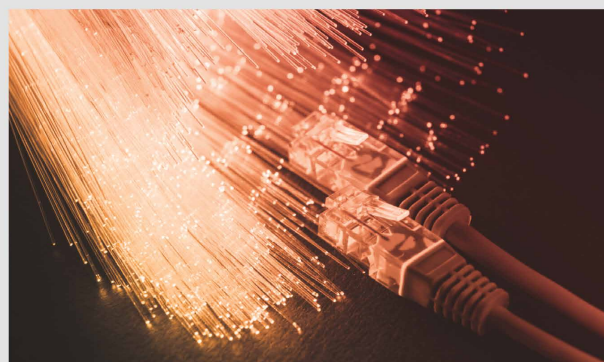
■ lundi 3 février ■ lundi 17 février ■ lundi 3 mars ■ lundi 17 mars ■ lundi 7 avril ■ lundi 5 mai



CONTRAT DE SÉCURITÉ

Le 1^{er} octobre, le premier contrat de sécurité de l'arrondissement de Péronne a été signé en mairie par Frédéric Demule notre Maire, le chef d'escadron Geoffroy Blin et la sous-Préfète Laurence Lecoustre. Ce contrat fait partie intégrante du programme « *Petite ville de Demain* » et vise notamment à intensifier la sécurité locale grâce à une meilleure collaboration entre la municipalité, la gendarmerie et l'État.

Dans ce cadre, l'accueil du public sera renforcé, la visibilité des forces de l'ordre accrue et l'accent mis sur certaines thématiques comme les violences intrafamiliales ou les trafics de drogues. À cette occasion, le Maire a annoncé dans son intervention, l'installation de 12 caméras de vidéoprotection supplémentaires, portant ainsi le dispositif à 65 équipements.



ARRIVÉE DE LA FIBRE

Depuis le 19 décembre dernier, 80% des habitations de Nesle sont éligibles à la fibre.

Une réunion d'information réalisée par *Altitude Infra*, spécialiste du déploiement, de l'exploitation et de la commercialisation des réseaux de fibre optique, s'est déroulée le lundi 18 novembre au foyer rural. De très nombreux Neslois étaient présents afin d'obtenir des réponses à leurs interrogations.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre opérateur (et à faire marcher la concurrence) afin de vérifier votre éligibilité et ainsi procéder à l'installation gratuite de la fibre.

Attention : si vous avez seulement un téléphone fixe (pas internet), il est tout de même vivement conseillé de passer la ligne fixe sur le réseau fibre.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie en cas de besoin.

Parole aux élus de la liste "Ensemble pour les enjeux de demain"

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2025. Qu'elle vous apporte la joie, la santé, le bonheur et également réussite et épanouissement pour chacune et chacun d'entre vous. Bonne année à tous !

Eliane Carlier, Philippe Ledent, Virginie Morin et José Rioja

PERMANENCES DE MATHIEU LENGLET

Le conseiller municipal dédié à l'emploi et à l'insertion professionnelle de la ville de Nesle vous reçoit sur rendez-vous en Mairie, les vendredis 7 février, 14 mars, 11 avril et 16 mai de 18h à 19h. Cette permanence a pour but de vous aider dans vos

démarches de recherche d'emploi (consultation d'offres, création de CV...), projet de formation ou création d'entreprise.

Merci de vous munir de vos identifiants France Travail en cas de consultation de votre dossier.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

N'oubliez pas : depuis plusieurs mois, votre Mairie est habilitée à délivrer les cartes d'identité et les passeports. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Plus de renseignements au : 03 22 88 49 70

ou via le lien suivant :

<https://app.synbird.com/80190-nesle-mairie-de-nesle>

LES ÉLUS AU SÉNAT

Le 29 octobre dernier, une délégation de 8 élus du conseil municipal a répondu à l'invitation du Sénateur Stéphane DEMILLY afin de visiter le

Palais du Luxembourg. L'occasion également d'échanger avec le parlementaire sur ses actions ainsi que sur les projets du territoire.



Merci à notre photographe Hervé CARLIER.

CONTACTS UTILES

- Permanence en mairie de Monsieur Philippe Thibaut, **conciliateur de justice** sur rendez-vous au 07 81 41 60 32
- **Ouverture de la mairie** du **lundi au jeudi** de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le **vendredi** de 8h00 à 12h00
- Vous pouvez prendre contact avec la **police municipale** par mail : police@ville-nesle.fr
- Pour connaître la **pharmacie de garde** la plus proche, contactez le 32 37

ÉTAT CIVIL

Tous nos vœux de bonheur !



Mariage de
Léa LEFEVRE & Jérémy DUMONT
le 7 septembre



Noces d'Or de
Evelyne & Michel DIOT
le 21 septembre

UN PEU D' HISTOIRE

LA GARE

C'est en 1866 qu'une gare fut construite à Nesle par la Société des Chemins de Fer du Nord (ancêtre de la SNCF). Son inauguration fut l'occasion d'une fête dans la ville avec des jeux et un feu d'artifice.



En 1873, des travaux furent entrepris pour permettre l'installation de la distillerie de Monsieur Savary (site actuel d'Ajinomoto Foods Europe). Cette gare invita les hôteliers à s'établir à cet endroit pour y accueillir les voyageurs. Les deux derniers hôtels qui se trouvaient sur la place devant la gare sont l'Hôtel du Parc et l'Hôtel de la Gare.

En 1889, le Ministre des Transports donna une nouvelle importance à la place en autorisant l'agrandissement de la gare en vue de la réception des trains de la ligne à voie étroite, d'Offoy à Vyonnes et Ercheu, plus connue sous le nom de *Tortillard*.

Dès la fin du XIX^e siècle, la place de la gare était occupée tous les ans par une fête de quartier avec manèges, départ d'un ballon et bal en soirée. À ces occasions, la gare était envahie de voyageurs. Il arrivait même de compter plus de 3000 personnes utilisant alors le seul moyen de transport pour venir à Nesle les jours de foires et cela obligeait la Société du Chemin de Fer à créer des trains supplémentaires.

Le 1^{er} mai 1904, le *Calais-Bale* dérailla près de la gare. Heureusement, on ne compta que cinq blessés dans cet accident.

Le 26 juin 1916, la gare fut bombardée. Louis Gravet fut tué, il avait 19 ans. Trois obus tombèrent sur un train de

permissionnaires, ce qui fit trente-trois victimes. La gare subit de très nombreux bombardements lors de la Grande Guerre.

Après la Seconde Guerre mondiale, le plan de la gare a été complètement reconsidéré pour favoriser l'utilisation principale de la gare basée sur sa fréquentation. Le logement du chef de gare a été déplacé sur la gauche et la partie voyageurs a été allongée. Il est vrai qu'à cette époque encore la fréquentation de la gare était importante. Nombreux étaient les travailleurs qui utilisaient ce moyen de transport pour aller travailler.

La gare accueille aujourd'hui encore plusieurs trains nécessaires pour les utilisateurs qui se rendent surtout sur Amiens pour le travail ou les études. Tout comme de nombreux voyageurs s'arrêtent à Nesle pour travailler

notamment dans les entreprises locales. Nesle peut se satisfaire d'avoir toujours ce service public.



Sous la mandature de Paul Pilot, la place et les abords de la gare ont été réaménagés entièrement avec la création d'un parking et d'espaces verts. Ces travaux datant de 2012 ont été supervisés par l'adjoint Jean Delenclos qui se souvient des vieux silos dangereux, moches et vétustes qui existaient avant ces travaux.

Article écrit grâce aux livres de Monsieur Pierre Leroy, historien local.

LA FÊTE DE LA SAINTE BARBE

Le samedi 30 novembre, le Maire et conseiller départemental Frédéric Demule, le président de l'intercommunalité José Rioja, le médecin-chef du SDIS80 François-Xavier Chapon, les élus du secteur et les familles des pompiers ont entouré le chef de centre Luc Boulongne et tous les pompiers volontaires pour célébrer et honorer leur patronne, Sainte Barbe. À cette occasion, les élus ont informé l'assistance que la construction du nouveau centre de secours devrait débuter dans les mois à venir, après une rencontre prévue avec l'architecte courant janvier. De son côté, le chef de centre a rappelé les



orientations et l'état d'esprit de la caserne. Après les différents discours, grades et diplômes ont été remis aux jeunes sapeurs-pompiers ainsi qu'aux soldats du feu en exercice. Par ailleurs, Delphine Pecher a été mise à l'honneur pour ses 30 années de services en présence de son papa, Jackie, ancien pompier connu de tous.



LES COMMÉMORATIONS

L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE



Lundi 11 novembre, notre commune s'est réunie pour honorer la mémoire des combattants de la Grande Guerre. Dans une cérémonie émouvante, marquée par l'évocation du livre sur les mémoires



du neslois Pierre Harleaux, chacun des présents a pu ressentir l'importance de cette journée de souvenir et de respect.

Cette cérémonie commémorative a rassemblé autour des anciens combattants, les sapeurs-pompiers, l'harmonie, la batterie fanfare, le Nesle District Pipe Band, les élus, les écoliers et la population.



Lors de la cérémonie, le maire et conseiller départemental ainsi que le président de la CCES avec la participation des enfants ont déposé une gerbe devant la plaque des soldats tués lors de la guerre 14/18 puis au monument britannique

dans le cimetière communal, ainsi qu'au pied du monument aux morts près de la collégiale Notre-Dame.

La lecture des lettres de poilus et *La Marseillaise* entonnée par les enfants des écoles ont marqué l'assistance. Enfin, le Maire a pris la parole afin « de rappeler l'importance du devoir de mémoire pour que les générations futures n'oublient pas le courage et le sacrifice de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté... ».



LES MÉMOIRES DE PIERRE HARLEAUX

À l'occasion de la cérémonie commémorative de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918, il était proposé de découvrir le livre sur les mémoires de Monsieur Pierre Harleaux. Ce dernier, né en juillet 1896, membre du conseil municipal de 1933 à 1955 dont 8 ans en qualité de premier adjoint de Monsieur Camille Gautier, a rédigé ses mémoires entre 1914 et 1917, alors âgé d'à peine 20 ans.

Le livre relate la mobilisation puis l'occupation allemande vécue par le prisme de Pierre Harleaux. Malheureusement, le livre s'arrête en juillet 1917, moment où il est incorporé dans un service de santé militaire à Lorient.

« Il est probable que mon grand-père a continué à écrire mais on n'a pas pu récupérer ces documents » regrette Antoine Harleaux, son petit-fils.



110 ans plus tard, ses descendants ont œuvré afin de faire éditer un livre pour rendre accessibles ces centaines de

pages minutieusement écrites au siècle dernier. Un document d'histoire extraordinairement vivant et éclairant.

La municipalité, soucieuse de faire découvrir l'histoire locale, a naturellement soutenu ce beau projet familial. Dans ce cadre, la famille de Monsieur Pierre Harleaux était présente lors de cette cérémonie afin d'échanger avec le public.

Le livre est disponible en prêt à la médiathèque Georges Brassens et à la vente en mairie de Nesle.



VIE SCOLAIRE & JEUNESSE

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES NYMPHÉAS

Jeudi 19 septembre : Présentation des instruments par l'école de musique de Nesle. Les élèves ont pu découvrir le saxophone, le tuba et la trompette. Merci aux professeurs de l'école de musique pour cette intervention.

Vendredi 27 septembre : Certaines classes ont participé à l'action *Nettoyons la Nature* afin d'agir pour l'environnement. Équipés d'une chasuble, de gants et d'un sac poubelle, les enfants ont œuvré pour une nature plus propre.



Le même jour, les classes de CM1 de Mesdames Pouget et Génot ont eu le privilège de partager 90 minutes avec l'illustrateur Jack Koch. Un moment de partage autour des couleurs et du dessin. Cette action s'inscrit dans le cadre des 30 ans de la médiathèque.



Jeudi 3 octobre : Tous les CM2 de l'école ont pu échanger avec le lieutenant-colonel Roussel, le temps d'une matinée, autour des symboles de la République et plus particulièrement sur l'importance des commémorations.



Lundi 7 octobre : L'association *Champions en pays de Somme* était à l'école afin de préparer les 24 élèves de CM2 en vue de la soirée *Graines de Champions* du vendredi 11 octobre qui s'est déroulée au foyer rural. Quatre équipes se sont affrontées sur des questions portant sur notre département. L'équipe gagnante s'est rendue à Albert pour la finale du concours le 8 novembre dernier. L'équipe composée de Sirine, Maëlys, Léane et Jules termine 3^{ème} ex-aequo avec 60 points. Bravo à eux !



Vendredi 18 octobre : les CM1 et CM2 ont été invités à participer au cross annuel du collège. Une matinée sportive permettant aussi d'échanger avec les collégiens et d'anticiper l'arrivée en sixième des CM2.

Jeudi 7 novembre : À l'occasion de la *journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école*, les élèves ont pu échanger sur le bien-être à l'école. Pour cette journée de mobilisation, tous les membres de l'école ont été invités à venir

habillés en vert. Par ailleurs, des bancs de l'amitié ont été créés par les élèves.



Vendredi 15 novembre : Participer à *Mets tes baskets et bats la maladie* pour ELA, c'est marcher, courir, se challenger, se défouler, s'oxygéner en mettant son énergie au service d'une cause citoyenne et solidaire ! C'est ce qu'ont fait les élèves des Nymphéas en prêtant symboliquement leurs jambes aux enfants touchés par la leucodystrophie. Félicitations aux enfants pour leur engagement !

Vendredi 6 décembre : La deuxième édition de la fête de l'hiver des Nymphéas s'est tenue au foyer rural. Cette soirée, organisée par l'équipe enseignante, a pour objectif de récolter des fonds permettant le financement des sorties et voyages scolaires des élèves. L'équipe pédagogique tient à remercier tous les parents bénévoles, les commerçants de Nesle et des environs ainsi que la mairie sans qui la soirée n'aurait pu avoir lieu.





■ À L'ÉCOLE MATERNELLE C. MONET

■ Dans le cadre de l'opération *Nettoyons la Nature*, les élèves de maternelle ont participé à un nettoyage des Remparts autour de leur école. Armés de gants et de sacs poubelles, les enfants ont été sensibilisés à l'importance de préserver leur environnement en collectant les déchets laissés sur le sol.



Cette activité a été l'occasion de leur montrer que chaque petit geste compte pour garder notre planète propre. En plus de ramasser les déchets visibles, ils ont été particulièrement sensibilisés à la présence de mégots de cigarettes, que beaucoup ont trouvés en grande quantité.

■ Lors de la *Semaine du Goût*, les élèves ont réalisé différentes recettes et dégustations au sein des classes. Grâce à la contribution d'Auchan, qui a offert des fruits et légumes, les enfants ont pu toucher, sentir et goûter de nouveaux aliments. Ils ont également préparé une



soupe qu'ils ont pu déguster ensemble, découvrant le plaisir de manger des produits sains et faits maison.



■ Les élèves de grande section ont effectué une balade en pleine nature, sur le *chemin du marronnier*. Cette sortie pédagogique avait pour but de sensibiliser les enfants à la beauté de leur environnement tout en stimulant leur curiosité pour la nature et les éléments qui l'entourent.



■ Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire le 7 novembre, les élèves de l'école maternelle ont participé à une activité symbolique et créative : la réalisation de l'Arbre de la Gentillesse. Cette initiative a permis aux enfants de comprendre, à travers le jeu et l'art, l'importance du respect, de la bienveillance et de l'entraide au sein de l'école.

■ UNE BELLE SURPRISE !

Le vendredi 20 décembre, dernier jour d'école avant les vacances de Noël, les élèves des écoles maternelle et élémentaire ont rencontré le Père Noël. En effet, la municipalité avait envoyé un message au vieux monsieur à la barbe blanche afin qu'il vienne à la rencontre des écoliers pour leur offrir une petite surprise. L'occasion également de faire une petite photo souvenir de cette belle rencontre.

■ UN SPECTACLE DE NOËL

Le mardi 17 décembre, les élèves des écoles maternelle et élémentaire, soit environ 300 enfants ont été heureux d'assister au spectacle de cirque offert par la municipalité. Petits et grands ont applaudi le spectacle "Tic-Tac-Hop" de la Compagnie Cirqu'Onflexe. Sophie Locqueneux, adjointe à la réussite scolaire, était présente au foyer rural pour accueillir le jeune public et leurs enseignants.



VIE SCOLAIRE & JEUNESSE

TRAVAIL AUTOUR DE LA LECTURE AU COLLÈGE

Quart d'heure lecture, grande librairie, concours, pratique théâtrale, classe d'éloquence, métiers du cinéma... cap sur la lecture et l'oralité au collège Louis Pasteur de Nesle : divers projets sont mis en œuvre pour développer les compétences de la lecture et de l'oral. Ce fut le cas avec l'intervention de la librairie *Les Livres enchantés* de Chaulnes le jeudi 28 novembre. Installés au foyer, les libraires ont conseillé avec précision et passion les jeunes lecteurs. Ainsi, toute la journée, grâce au Chéquier Somme Collégien (80 € offert par le Département à l'ensemble des collégiens pour favoriser l'accès au sport, à la culture...) les élèves ont pu acquérir un, voire plusieurs livres parmi l'énorme choix d'œuvres : des mangas, des BD, des livres de cuisine, des objets livres (idées de cadeaux pour Noël), des romans de toutes sortes et accessibles pour leur âge et même un rayon pour les tout-petits... Tous les élèves ont été très sensibles, enthousiastes et ont particuliè-



rement apprécié cette action et attendent avec impatience son renouvellement ! D'autres actions sont menées dans le cadre de la lecture/oralité dont :

- un atelier théâtre dans une classe de 4^e sur *L'Éloquence* d'après l'œuvre *Roméo et Juliette* de W. Shakespeare et un autre dans une classe de 3^e sur *L'engagement* d'après l'œuvre *Antigone* de J. Anouilh.
- toutes les classes de 4^e / 3^e participeront aussi à un atelier « Doublage de voix » (parcours Avenir).
- des concours de lecture sont entrepris : en 5^e *Concours Phénix* et dans une classe de 4^e : *Concours Gallimard Prix des Collégiens* et *Concours Phénix*.

AU CENTRE LÉO LAGRANGE

■ Une trentaine d'enfants a fréquenté l'accueil de loisirs durant les deux semaines des vacances d'automne. L'équipe d'animation a proposé diverses activités manuelles sur le thème de Disney et d'Halloween. Par ailleurs, les enfants sont allés au cinéma de Roye voir un film d'animation *Angélo dans la forêt mystérieuse* et ont défilé dans les rues de Nesle, ravis de récupérer des bonbons qu'ils ont partagé lors de la



boum et le goûter de fin de centre. Le prochain rendez-vous est donné pour les vacances d'hiver.

■ Le centre de loisirs a eu le plaisir d'accueillir le comédien Hervé Wegbomé, le mercredi 20 octobre. Cette année, Hervé est venu présenter la pièce *Sin Liho, sur la voie de l'eau*. Le spectacle raconte l'histoire de Bénou, vieux sourcier africain et l'arrivée de l'eau courante dans son village. Les bénéfices de la Tournée Solidaire 2024 ont servi à financer l'Accueil de Loisirs et diverses actions dans le village de Zakpota au Bénin. Des parents avec les enfants et certains membres de l'association #Différents mais pas que sont venus assister à la représentation. Un beau moment pour tous !

LES TICKETS SPORTS

Durant les vacances de la Toussaint, les jeunes ont pu profiter d'activités sportives et ludiques gratuites mises en place par la ville.



« Contrairement aux autres années, les animations ont eu beaucoup moins de succès, avec une dizaine d'enfants alors que l'an dernier nous avons accueilli le double. En revanche, le ludobus installé à la médiathèque a remporté un franc succès » souligne l'animateur sportif de la ville.

La prochaine opération "Tickets sports" aura lieu durant les vacances de février, en souhaitant que les participants soient plus nombreux.



VIE ÉCONOMIQUE

À LA RENCONTRE DE...



■ ACCIL

Alexandre Corne, Neslois connu comme sapeur-pompier, fort de son expérience en tant que responsable technique du Patrimoine a créé en 2021, sa société de conseils, spécialisée en immobilier, logistique et bâtiments d'activités : ACCIL, située place du Général Leclerc. Aujourd'hui, le chef d'entreprise est très satisfait de l'évolution de sa société reconnue pour son expertise au niveau national. Deux autres Neslois sont venus le rejoindre : Quentin Vandewalle, responsable réalisation des projets, et Amélie Cathala, responsable administrative en auto-entrepreneuriat. Tél. : 03 22 78 48 43.



■ BELL'IN BEAUTY

Bell'in Beauty est un nouveau salon d'esthétique installé au 21 rue Charles de Gaulle. Nathalie Benoit, l'esthéticienne qualifiée, diplômée d'un CAP et Bac professionnel, accueille sa clientèle à son domicile. « Je suis ravie d'avoir ouvert mon salon à Nesle. Je suis très bien accueillie » souligne la jeune femme.

Bell'in Beauty propose des massages relaxants, épilations, maquillage. Nathalie reçoit uniquement sur rendez-vous. Téléphone : 06 46 40 86 05 (de préférence après 17h00) Facebook : Bell'in Beauty



■ LES CRÉA' DE M & M

Voilà deux ans, Samantha Totet a eu la bonne idée de faire des bougies d'ambiance. Depuis, elle ne s'est plus arrêtée et travaille avec sa sœur Mélody qui gère la communication. « Les produits sont réalisés de façon 100 % artisanale à base de cire d'olive ou cire de soja avec des senteurs classiques et d'inspiration de grands parfums. Les bougies ou fondants parfumés embaument votre intérieur » explique Samantha. Les deux jeunes femmes n'ont pas de boutique. Elles vendent principalement via les réseaux sociaux. <https://www.lescreademm.com/>



■ AU COMPTOIR DES SENS

Le maire et sa conseillère municipale sont allés rendre visite à l'institut de beauté au 5 rue du Faubourg Saint-Jacques. Carole Poturalski et son équipe d'esthéticiennes, Alexandra et Justine, s'occupent de votre bien-être. En plus des soins esthétiques et suite à un agrandissement de l'institut, vous pouvez profiter d'un spa avec hammam, sauna et jacuzzi dans un cadre cocooning et spacieux. Le spa est ouvert en nocturne le vendredi et le samedi jusqu'à 21 heures, sur rendez-vous uniquement. Renseignez-vous au 06 21 98 10 03.

JOYEUSE RETRAITE !

C'est avec beaucoup d'émotion que le maire Frédéric Demule et la conseillère déléguée aux commerces Amélie Cathala se sont rendus le dimanche 29 septembre dans la boutique de Mme Régine Fanchon afin de lui souhaiter une belle, douce et longue retraite bien méritée. Présente avec son regretté époux Jean-Charles depuis plus de 47 années, c'est une grande page du commerce Neslois qui s'est tournée. Près de 5 décennies sur Nesle ne peuvent que créer des liens et des souvenirs avec les habitants. Comme le souligne le maire : « La boulangerie Fanchon, ce sont les bonbons en sortant de l'école ou l'achat de croissants à 5 heures du matin en revenant de boîte de nuit. C'est aussi la tarte à l'oielette lors de chaque foire d'Oculi. Enfin, qui ne se souvient pas des fourgons J9 bleus pour les livraisons dans les villages voisins ».



CULTURE & MÉDIATHÈQUE

LA MÉDIATHÈQUE GEORGES BRASSENS A FÊTÉ SES 30

■ Le programme des animations dans le cadre des 30 ans de la médiathèque a repris en septembre avec la venue de l'auteur et illustrateur Jack Koch sur deux jours.



Le vendredi 27 septembre, les élèves des classes de CM1 de Madame Pouget

et de CM1/CM2 de Madame Génot ont pu profiter de séances animées par leur invité du jour. Le lendemain fut consacré à une séance de vente et dédicaces à la médiathèque. Le public nombreux était enchanté de pouvoir échanger avec l'auteur et illustrateur à succès.

■ Le vendredi 4 octobre, le maire et conseiller départemental Frédéric Demule entouré de Philippe Cheval, Président du PETR Cœur des Hauts-de-France, de Stéphanie Coulon, adjointe déléguée à la médiathèque, et de Karine, Alexandra et Ludovic, les agents que vous connaissez bien, a tenu à célébrer les 30 ans de la médiathèque Georges Brassens.

Les membres du conseil municipal, les agents de la municipalité, les anciens élus en charge de la culture et de

nombreux lecteurs ont répondu présents à cette invitation.

Le maire a rappelé « l'histoire de ce lieu de culture qui débuta par la volonté d'une municipalité alors présidée par Monsieur Jack Pinçonnet avec à ses côtés comme adjoint aux affaires culturelles, Monsieur Dany Debray ».

Il a également retracé l'historique « de ce lieu si reconnaissable dans Nesle, l'inauguration le 16 septembre 1994, l'évolution en médiathèque le 26 février 2010, date où elle fût baptisée Georges Brassens en présence du maire et conseiller général de l'époque, Monsieur Paul Pilot, afin de rendre hommage au musicien et poète sétois ».

Il a aussi remercié « l'ensemble de élus qui se sont succédé à la compétence "Médiathèque et culture"; les agents qui la font vivre et œuvrent quotidiennement à apporter la culture à tous et pour tous ainsi que les différents partenaires : le PETR Cœur des Hauts-de-France pour son réseau CENTAURÉ ainsi que sa politique culturelle notamment autour de la lecture publique, le Conseil départemental de la Somme et sa bibliothèque départementale, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ».

Après le discours du Maire, est arrivé le moment tant attendu du dévoilement du fil rouge, un puzzle de 200 pièces, patchwork d'images de Georges

LE NOËL DE LA MÉDIATHÈQUE

Dimanche 15 décembre, le spectacle « Julie et le livre magique » de la Compagnie Nomades s'est invité au foyer rural pour le plus grand plaisir des enfants. Ce spectacle mis en place par la médiathèque Georges Brassens et financé par la municipalité a attiré une centaine de personnes. L'après-midi s'est terminé par un goûter.



« Ce spectacle de fin d'année clôt également l'année du trentenaire de la médiathèque » a souligné Karine Gaspais, la responsable du lieu. En effet, l'année 2024 aura été riche en spectacles et animations pour marquer cet événement. Merci à tous de votre participation et rendez-vous l'an prochain !



À LA NOUVELLE SCÈNE

ANS !

Brassens qui a été construit par tous les lecteurs qui déposaient une pièce à chaque visite. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié en se donnant rendez-vous pour les prochains événements...



■ Le mardi 8 octobre, les élèves de Madame Troszczynski ont eue aussi le privilège d'une séance avec une auteure et illustratrice : Anne-Sophie Baumann a animé une séance autour des dinosaures où les petites mains de CP ont eu plaisir à réaliser leur propre carte pop-up.



■ Le festival « Des parents, des bébés, un livre » s'est déroulé lors des vacances de la Toussaint. Les spectacles « La grande échappée » et « La casserole d'Anatole et quatre petits coins du rien de tout » ont ravi le jeune public.

Ateliers, raconte-tapis et Kamishibais étaient également de la partie pour ce moment organisé par la bibliothèque départementale de la Somme qui a réuni 112 enfants et 68 adultes.

PROCHAINEMENT À LA NOUVELLE SCÈNE



01.02.25



11.02.25



15.02.25



06.03.25



13.03.25



04.04.25

Retrouvez tous les spectacles sur la billetterie en ligne : www.lanouvellescene.net

Billetterie en direct

Notre billetterie : mercredi 14h-17h / jeudi 17h-19h

En supermarché : Auchan (Nesle) / Leclerc (Muille-Villette)

Infos et réservations : billetterie.nouvellescene@estdelasomme.fr - 03.22.87.87.24

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

CHAMPIONS EN PAYS DE SOMME

Le 11 octobre, la soirée « Graines de Champions » s'est déroulée au foyer rural. Quatre équipes d'écoliers se sont affrontées sur des questions portant sur notre département. L'équipe gagnante s'est rendue à Albert pour la finale du concours le 8 novembre dernier. Puis huit adultes

ont été sélectionnés en répondant à des questions individuellement. Ils se sont ensuite affrontés pour que les quatre meilleurs représentent la ville de Nesle lors de la finale. Ils n'ont pas gagné cette année mais bravo à tous pour leurs grandes connaissances sur le département !



RÉTROSPECTIVE FESTIVE

LA FOIRE AUX POULAINS

La foire aux Poulains s'est déroulée le dimanche 20 octobre sous un temps automnal. Dès le matin, les marchands ambulants et les "rédeux" étaient présents autour de l'hôtel de ville. Au foyer rural, exposants et artisans ont présenté leurs créations alors qu'à la salle des associations, les bénévoles de l'association Tricot'Thé vendaient des tricots au profit du Téléthon. Autour de la médiathèque, petits et grands ont pu admirer les animaux et profiter des différents ateliers de jeux divers.



Quant aux attractions foraines, celles-ci ont animé les Remparts le dimanche et le mercredi suivant. Cette année encore, l'amicale des sapeurs-pompiers a pris une grande part dans l'animation de

cette fête traditionnelle en mettant en place de belles animations diversifiées pour les petits et les grands. Le midi, une restauration avec orchestre, organisée à l'intérieur de la caserne, a remporté un franc succès.

Frédéric Demule, maire de la ville, Fanny Totet, conseillère municipale déléguée aux festivités et les élus remercient chaleureusement tous les bénévoles et l'ensemble des associations participantes qui se sont une nouvelle fois impliqués dans la vie de la ville.

UNE TOMBOLA FESTIVE

La ville et les commerçants locaux ont collaboré pour proposer une tombola à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le tirage s'est déroulé le lundi 23 décembre à la mairie. Les élues Fanny Totet et Stéphanie Coulon, aidées de quelques mains innocentes, ont tiré au sort les nombreux bulletins déposés dans la boîte aux lettres 'tombola'. Cet événement a attiré de nombreux Nesloises et Neslois désireux de connaître les résultats.

En parallèle de la tombola, la ville a organisé un concours de maisons décorées, ajoutant une touche de magie à cette période de l'année. Le jury, composé de représentants municipaux, a constaté une participation croissante et a eu la difficile tâche de les départager (retrouvez les photos en page 20 de ce numéro).

Comme les années précédentes, la boîte aux lettres pour le Père Noël était disposée devant la mairie et un jeu de piste chez les commerçants était organisé par la municipalité pour les enfants de la commune. Ils ont pu retirer leur gain lors du marché de Noël le 14 décembre.



Merci aux commerçants pour leur participation à la tombola et aux personnes ayant illuminé leur maison.



TÉLÉTHON

Le téléthon s'est déroulé cette année le dernier week-end de novembre. Dons : 1952€, recettes des actions menées : 3471,83€ soit un total de 5423,83€ remis à l'AFM.

L'association Solidari'Nesle remercie tous les participants pour leur implication : les différentes associations qui participent depuis de nombreuses années, les bénévoles de la journée et tous les participants aux différentes actions de la commune et des communes voisines ainsi que la municipalité. Rendez-vous l'an prochain et n'oubliez pas, il est encore possible de composer le 3637.



LE MARCHÉ DE NOËL



Le traditionnel marché de Noël organisé par l'association #Différents mais pas que depuis 2 ans, s'est déroulé le samedi 14 décembre. Plus de trente exposants sont venus présenter leur stand installé au

foyer rural, dans la salle des associations et dans les quelques chalets extérieurs.

Le midi, les visiteurs ont pu se régaler autour d'une tartiflette ou d'un croque-monsieur pour ensuite découvrir les



objets et autres décorations pour agrémenter les fêtes de fin d'année.

Le Père Noël était également présent pour la distribution de bonbons et la photo traditionnelle. Aussi, la batterie fanfare a joué différents morceaux en fin de matinée.

Quant à la mairie, elle avait mis à la disposition des enfants un manège enfantin sur le parvis de la mairie et les enfants ont profité de tours gratuits.

OCTOBRE ROSE : UN RECORD !

À l'occasion du mois "Octobre rose", mois consacré à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, le C.C.A.S. et l'E.V.S. ont organisé différentes marches et courses. Chaque année, les organisateurs constatent que les participants sont de plus en plus nombreux.

Les dons récoltés, soit 780€, ont été reversés à l'association saint-quentinoise *Diamants roses*. Cette association aide et soutient les femmes pendant et après le cancer.

La particularité de celle-ci est que l'essentiel des activités sont orientées sur le sport. En effet, les études ont démontré que les récidives étaient affaiblies jusqu'à 30 % lorsque les femmes pratiquaient une activité sportive régulière.

Merci à l'Espace de Vie Sociale, aux membres de l'association sportive Senti'Nesle, au club de gym de Nesle, aux jeunes sapeurs-pompiers, aux salariés d'Ajinomoto et à tous les participants !



À VENIR

Dimanche

9

FÉVRIER

> Messe en musique par l'Harmonie Collégiale de Nesle

Dimanche

16

FÉVRIER

> Repas des aînés à la Nouvelle Scène

Vendredi

28

FÉVRIER

> Rencontre avec les nouveaux habitants

Dimanche

23

MARS

> Foire d'Oculi

Samedi

19

AVRIL

> Festivités de Pâques

Week-end

2 et 3

MAI

> Nuits Celtiques à la Nouvelle Scène
Renseignements et réservations au 06 74 64 03 30

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES



NATUR'ADO

Dans le cadre d'un appel à projet mis en place par le Conseil Départemental, la conseillère municipale Fanny Totet a organisé des animations nature auprès des jeunes Neslois âgés entre 7 et 12 ans. En septembre, six jeunes ont fabriqué avec l'aide d'un professionnel, des nichoirs, mangeoires, hôtels à insectes et à hérissons. Ces réalisations ont été installées dans le jardin de la Résidence du Parc. En novembre, ce sont des arbres fruitiers qui ont été plantés. Avec l'aide de Corentin Georges et Maxime Egret, employés communaux aux espaces verts, six enfants sont venus planter pruniers, pommiers, poiriers sur le terrain situé entre la rue Léonce Leroy et la rue des résistants. Ces actions "nature" ont été de bons moments de partage et de sensibilisation à la nature dans une démarche écologique. Merci aux jeunes Neslois(e)s pour leur participation active ainsi qu'au Conseil Départemental qui a financé à 80% ces deux projets.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le vendredi 27 septembre dernier, les participants au concours des maisons fleuries étaient invités par la municipalité afin de connaître les résultats du concours et obtenir leur récompense bien méritée puisque le fleurissement des jardins, balcons, maisons est aussi un acte de générosité indéniable à destination des passants. Après la prise de parole du Maire, Stéphanie Coulon, l'adjointe en



charge du fleurissement et du cadre de vie a remercié les 31 participants à ce concours et en a profité pour remercier les équipes techniques municipales du service des espaces verts qui ont fait un travail considérable en matière d'aménagement des espaces, d'entretien et de propreté de la ville.

Le jury, composé des élus de la commission fleurissement et du cadre de vie, avec l'avis des agents municipaux en charge du fleurissement de la ville, a décerné :

- le 1^{er} prix à Monique Moreau
- le 2^e prix à Geneviève Francôme
- le 3^e prix à Delphine Douay
- le 4^e prix à Jean-Pierre Soyer
- le 5^e prix à Alexandre Corne
- le 6^e prix à Nadine Doolaege

Tous les participants ont reçu une Viburnum Opulus (Viorne) qui avec son feuillage vert et ses grosses fleurs blanches en forme de boules permettra d'étoffer le jardin de chacun ainsi qu'un diplôme de félicitations.

Retrouvez le diaporama des participants au concours en scannant ce QR Code :



ou inscrivez l'adresse internet (sans les www.) : youtu.be/P9D1uPnr9_I

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Vous n'avez pas la possibilité de composter chez vous ? Trois sites de compostage partagé sont à votre disposition : Boulevard des Remparts, entrée Braillon - Avenue Clémenceau, devant la gare - À la déchetterie, accessible pendant les horaires d'ouverture. Pour participer, rien de plus simple ! Déposez simplement vos épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé, marc de café... dans les composteurs (en respectant bien les consignes de tri) et le SMITOM s'occupe du reste ! Le compostage permet de réduire d'un tiers le volume de la poubelle ménagère...

smitom
DU SANTERRE



CONSIGNES DE TRI POUR LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Je dépose :

- ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES
- FRUITS ET LÉGUMES ABIMÉS (DÉCOUPÉS)
- COQUILLES D'ŒUFS BROYÉES
- MARC DE CAFÉ AVEC FILTRE ET SACHETS DE THÉ
- BOUQUETS DE FLEURS FANÉES
- RESTES DE REPAS (RIZ, PÂTES, PAIN, LÉGUMES...)

Je ne dépose pas :

- DÉCHETS VERTS tontes, branchages, mauvaises herbes et déchets du potager représentent des volumes trop importants pour le compostage partagé → à composter à la maison ou à déposer en déchetterie !
- VIANDE ET POISSON
- EMBALLAGES
- PRODUITS LAITIERS
- BOUTELLES ET CANETTES
- COQUILLES DE CRUSTACÉS
- SACS BIODÉGRADABLES

Les sites sont entretenus par le SMITOM du Santerre
Des questions ? Contactez-nous au 03 22 78 60 69 ou par mail : compostage@smitomdusanterre.com

ACTUALITÉS SPORTIVES

LE CLUB DE BASKET RENAÎT !

Après 26 années de mise en sommeil, le club de Basket-Ball a été relancé par un groupe de passionnés. L'assemblée générale a eu lieu le 26 août et la reprise de ce nouveau club a démarré avec deux équipes Seniors Hommes, une équipe U13 et une équipe U7/U9.

Les entraînements ont lieu au gymnase pour les séniors le lundi de 20h30 à 22h00 et le jeudi de 19h30 à 21h30. Pour les ados, le lundi de 19h00 à 20h30 et le

samedi de 10h30 à 12h00. Et les enfants (plus de 6 ans) ont rendez-vous le samedi de 9h30 à 10h45.

Le bureau est constitué de :
Président : Christophe Pépin
Trésorière : Sonia Gravet
Secrétaire : Frédéric Deligny
Contact : basketballneslois@gmail.com
ou le 06 62 52 43 06.
N'hésitez pas à venir les rejoindre !



Inauguration du Pumptrack
Mercredi 12 février à 14h00
Route de Ham

NOËL AU JUDO

C'est avec plaisir que Frédéric Demule a accepté l'invitation du Président du club de judo et conseiller municipal Lucas Pecriaux pour le Noël du Club le samedi 21 décembre. Le Maire a remis aux 26 petits judokas une médaille ainsi qu'une récompense à leur coach Eliès Ragot. Le Père-Noël était également présent afin d'offrir des chocolats aux enfants.



LES AMIS CYCLISTES NESLOIS

Le dimanche 20 octobre, les Amis du Cyclisme Neslois ont organisé leur cyclo-cross annuel. Les participants ont concouru dans le parc de la maison de retraite. Les résidents ont profité d'une



course à domicile, certains ont même assisté au spectacle depuis leur fenêtre ! Monsieur le Maire et Président du Conseil d'Administration de la Résidence, est passé saluer les coureurs tout comme la directrice Madame Pourriaux. L'honneur de Nesle a une nouvelle fois été représenté remarquablement par la victoire de Marcelino Poulet.

En clôture de l'assemblée générale des amis cyclistes neslois le 2 novembre dernier au foyer rural, le Maire a remercié et mis à l'honneur Marcel Poulet qui préside l'association depuis 20 ans en lui

remettant la médaille de la ville. Ce dernier a considérablement fait évoluer l'A.C. Nesle. Enfin, le Maire a également félicité les coureurs qui portent les couleurs de Nesle à travers la région.



ENTRETIEN AVEC JOSÉ RIOJA

De nombreux travaux dans la commune de Nesle sont réalisés par la communauté de communes de l'Est de la Somme, CCES. Pouvez-vous faire un point sur ces derniers ?

Effectivement, de très lourds travaux de déconnexion des eaux pluviales sont actuellement menés par la CCES sur la commune. Ils visent à déconnecter les eaux de pluie du réseau actuel dit unitaire afin de respecter les nouvelles normes notamment vis-à-vis de la station d'épuration et ainsi poursuivre le développement économique et de l'habitat. Les avancements correspondent tout à fait avec ce qui a été décidé. Prochainement et à la suite de la démolition de la charcuterie Martelle portée par la mairie, les travaux de déconnexion vont se poursuivre avec la construction d'un bassin de rétention souterrain. Lorsque ces travaux seront terminés, la ville pourra réaliser le parking qui est prévu à cet endroit. Les travaux sont faits en pleine et excellente collaboration avec la municipalité.

Le Canal Seine Nord Europe est un réel atout pour notre ville et son territoire. Comment la CCES accompagne ce projet aux côtés de la Société du Canal ?

Comme nous pouvons le voir, les travaux avec l'installation du branchement gaz concernant le canal ont commencé, c'est bien la preuve que c'est parti, fort heureusement !

La première compétence de la CCES est le développement économique. Nous sommes donc impliqués dans ce projet du Canal, notamment avec une zone de terrain prévue pour accueillir les entreprises autour du futur port intérieur de Nesle. Il faut savoir que l'aménagement du port sera porté par le Syndicat Mixte des Ports Intérieurs avec qui nous travaillons en étroite collaboration. De son côté, la société du canal Seine-Nord Europe travaille de façon exemplaire pour tenir informée la population. Elle a fait appel à nous pour relier la communication et faire en sorte que les projets conviennent le mieux à notre territoire,

et elle respecte à la lettre ce qui a été dit, que ce soit au niveau écologique, compensations... Sur ce chantier, la Communauté de Communes travaille en bonne coordination avec la ville et notamment le Maire, ce qui est essentiel pour avancer.

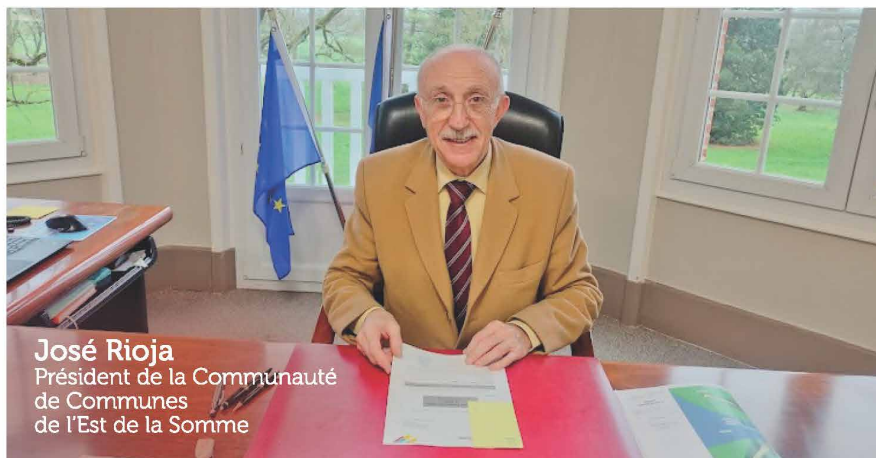
La salle "La Nouvelle scène" connaît un réel succès. Comment l'expliquez-vous ?

Effectivement, la Nouvelle Scène connaît un fort succès. Je m'en réjoui ! Nous avons essayé de relancer cette salle en mettant en place des spectacles dignes de ce nom en faisant venir des têtes d'affiches qui ne peuvent que faire avancer l'image de la Nouvelle Scène et ainsi celle du territoire. Nous avons réalisé un travail important de communication en interne et en externe avec la société organisatrice de spectacles "Ginger" et

Quel regard portez-vous sur l'avenir du territoire et notamment sur Nesle ?

J'ai un regard confiant et j'invite les neslois à observer attentivement ce qui se passe car cela bouge. Le Maire Frédéric Demule et les élus font bouger la ville d'une façon exemplaire. Maintenant, naturellement, il faut raisonner et que cela ne pose pas de problème financier mais ce n'est pas le cas visiblement.

Avec l'arrivée du Canal, prochainement, Nesle sera méconnaissable dans le bon sens du terme. Il y aura de l'emploi et du logement neuf avec 68 logements locatifs intergénérationnels puisqu'un compromis a été signé pour l'achat d'un terrain appartenant à la CCES, derrière la Croix-Rouge. Un projet de lotissement porté par la commune avec accession à la



José Rioja
Président de la Communauté
de Communes
de l'Est de la Somme

nous travaillons aussi avec d'autres prestataires afin de compléter la programmation.

Aujourd'hui, la Nouvelle Scène est reconnue bien au-delà de notre territoire et fait partie des attractivités de notre secteur, tout comme les crèches, le pôle culturel, les équipements sportifs... Il faut tout faire pour que les gens se plaisent sur notre territoire et qu'ils y restent. C'est dans ce sens, qu'une salle de réunions high tech va être terminée prochainement à côté de la Nouvelle Scène car de grosses entreprises vont avoir besoin de travailler avec le monde entier et cette salle est vouée à être louée.

propriété devrait se débloquer cette année. Le territoire dispose de nombreux atouts pour que les gens s'y trouvent bien. Au niveau sportif par exemple, l'installation récemment d'un boulodrome près de la Nouvelle Scène, qui peut accueillir des compétitions nationales, est un plus. Aussi, nous avons cédé le terrain du city-stade pour l'euro symbolique à la mairie et cette dernière est en train de l'aménager afin que les jeunes puissent disposer d'équipements intéressants, je pense au skate-park.

Nesle va changer et je le redis, Nesle bouge déjà d'une façon très positive et exemplaire !

C.C.A.S. & SOLIDARITÉ

NOËL À LA RÉSIDENCE DU PARC

Comme chaque année, les résidents de la maison de retraite ne sont pas oubliés. À l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont venus à la résidence du Parc et ont offert un cadeau aux 92 résidents. Cette année, ces résidents ont reçu des fleurs en bois découpées, réalisées par le Fablab du centre social.

Ces fleurs ont été décorées par les élèves des écoles et étaient accompagnées de dessins. L'adjointe en charge des écoles Sophie Locqueneux et deux membres

du CCAS, Geneviève Leroy et Jacky Théry ont offert ces petits cadeaux en souhaitant à toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année.



UN PETIT DÉJEUNER ET UN COLIS



partenariat avec le club de football Neslois puisque les jeunes de l'équipe U15 étaient présents pour servir le café et les pâtisseries. « C'est très sympa d'être ici ce matin. Cela nous plait beaucoup ! » ont précisé les jeunes ravis de rencontrer leurs aînés. Merci à eux et aux bénévoles qui ont réalisé les gâteaux offerts avec le café.

Cette année, le C.C.A.S. a décidé d'inviter les personnes de plus de 70 ans, soit 92 couples et 170 personnes seules, à venir au foyer rural pour partager un petit déjeuner et recevoir leur colis. Quant aux personnes ne pouvant se déplacer, celles-ci ont eu la visite d'un élu à leur domicile. Cette matinée festive s'est déroulée en



UN NOËL SOLIDAIRE ET FAMILIAL

Mercredi 4 décembre, s'est déroulée au foyer rural, la fête de Noël solidaire et familiale portée par le réseau famille Est-Somme en partenariat avec le C.C.A.S. de la ville, ainsi que Les restos du cœur, la Croix Rouge de Nesle et l'association #Différents mais pas que. Enfants et

parents, soit environ 80 personnes, ont profité de cet après-midi récréatif avec différents ateliers tels que le maquillage, le dessin... suivis d'un spectacle musical et d'un goûter. Bien évidemment, le Père Noël est venu à la rencontre des enfants, un moment très attendu !



LES PERMANENCES

C.C.A.S.

03 22 88 49 75 - Espace de vie sociale
les mercredis de 14h00 à 16h00
■ 19 février ■ 12 mars ■ 16 avril ■ 14 mai

CROIX-ROUGE VESTIBOUTIQUE

06 72 00 06 89 - UL du Pays Neslois
les mercredis de 13h30 à 16h30
■ 5 et 19 février ■ 19 mars
■ 2, 16 et 30 avril ■ 14 et 28 mai
Inscriptions pour colis les mardis de 14h à 17h
■ 25 février ■ 11 et 18 mars

RESTOS DU CŒUR

prendre rendez-vous préalablement
au 06 29 51 01 21 pour les modalités
les mardis de 14h00 à 17h00
■ 25 février ■ 4, 11 et 18 mars

Retrouvez
le programme
de l'E.V.S.
en scannant
ce QR Code :



URBANISME & TRAVAUX

TRAVAUX 2025

■ Les travaux de voirie et trottoirs vont commencer dans les rues Germaine Vallet et Marie Curie avec l'entreprise Ramery et devraient durer moins d'un trimestre sauf intempéries.

■ Les travaux d'effacement des réseaux seront finalisés avec la dépose des anciens supports béton ou métalliques (électricité, télécom) rue des champs, rue du Faubourg Saint Marcoult et route de Ham. Ceux concernant la rue Saint



Nicolas et la rue du Faubourg Saint Nicolas en réseau façade suivront.

■ L'année 2025 sera aussi consacrée à l'aménagement du parvis et des abords de la collégiale Notre Dame dont l'étude sera finalisée ce mois avec la désignation d'un maître d'œuvre après appel d'offres. Ce projet d'ampleur s'inscrit dans le dispositif « Petites Villes de Demain ». Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail dans le prochain bulletin.

ADRESSAGE SUITE ET FIN

Le raccordement à la fibre optique est en cours, pour cela une adresse précise comportant un numéro de maison est obligatoire (réglementation nationale). Pour ceux qui n'ont pas encore posé leur numéro fourni par la ville, nous vous engageons à le faire sans tarder.



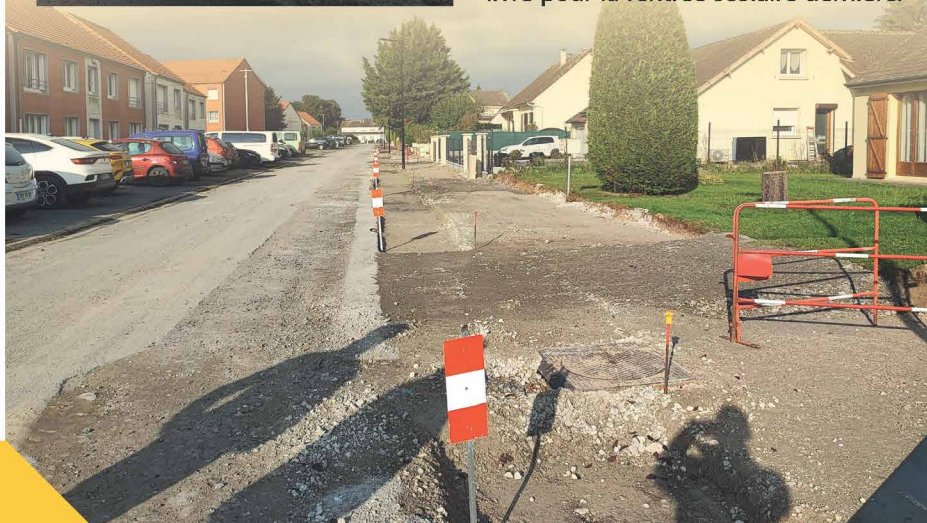
D'ailleurs, vous pouvez solliciter les services de la mairie qui procéderont à cette pose. La pose sur boîte aux lettres est acceptée. L'inscription de vos noms sur la boîte aux lettres est aussi recommandée pour la mise à jour des adresses mais aussi pour faciliter la distribution du courrier. Par ailleurs, pour la bonne gestion de nos administrés, il est indispensable que les locataires quittant ou arrivant à Nesle viennent se présenter à l'accueil munis de leur livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.

REMERCIEMENTS

La municipalité remercie vivement les administrés des rues des résistants, Léonce Leroy, Blondel de Nesle, et de l'impasse Léonce Leroy pour leur compréhension et leur patience pour les travaux qui viennent de se terminer dans leur quartier. Ces travaux commencés au mois de mai par la déconnexion des eaux pluviales gérée



par la Communauté de Communes, le changement de la conduite d'eau potable par le SIEP du Santerre et enfin la réfection complète de la voirie et des trottoirs par la ville se sont terminés dans les délais contractuels. À noter que le parking du collège a été réalisé aux mois de juillet et août et livré pour la rentrée scolaire dernière.



SÉCURITÉ & RÉNOVATION

■ L'extension de 12 caméras supplémentaires a été effectuée en décembre pour un coût de 61.552,20€ TTC. Le nombre total d'équipements répartis sur toute la ville à ce jour s'élève à 65 pour une meilleure sécurité des habitants.



■ La rénovation complète d'une classe à l'école élémentaire Les Nymphéas a été entreprise pendant les vacances scolaires (sol, murs, plafond, électricité et peinture). Le sol soit : démolition du

parquet, mise en forme d'une chape béton isolée avec pose d'un carrelage plus plinthes, a été effectué par l'entreprise *Feutrez* pour un montant de 15 293,94€ TTC.

Les travaux de rénovation murs, plafond, électricité et peinture ont été réalisés par le personnel technique de la ville. Félicitations à eux pour leur professionnalisme !

■ Investissements concernant la sécurité des écoles et de la médiathèque effectués courant décembre 2024 :

- Système de sécurité PPMS (Incendie-Intrusion-Sévés) multi-tonalités par tablette à l'école maternelle Claude Monet pour 20.355,60€ TTC.
- Installation d'une sirène extérieure à l'école élémentaire Les Nymphéas pour 1.581,77€ TTC.



- Installation d'une sirène extérieure à l'école maternelle Claude Monet pour 1.375,37€ TTC.
- Installation d'une alarme à la médiathèque Georges Brassens pour 2.649,60€ TTC.



PROJETS DE CRÉATION DE PARKINGS

Suite à l'acquisition de deux habitations rue Saint Nicolas (charcuterie Martel) et rue de la Vierge (maison Défossé), deux parkings verront le jour.

Les démolitions de ces maisons se sont déroulées en novembre et décembre 2024. Un bassin enterré de rétention pour l'évacuation des eaux pluviales va être créé par la Communauté de Com-

munes à compter de janvier sur l'un des sites. Les travaux pour la création de ces deux parkings commenceront à compter du deuxième semestre 2025 en même temps que deux autres situés rue Boutechoque (maison des Abattoirs) et rue Gaillarde (ancienne pompes funèbres Bertout).

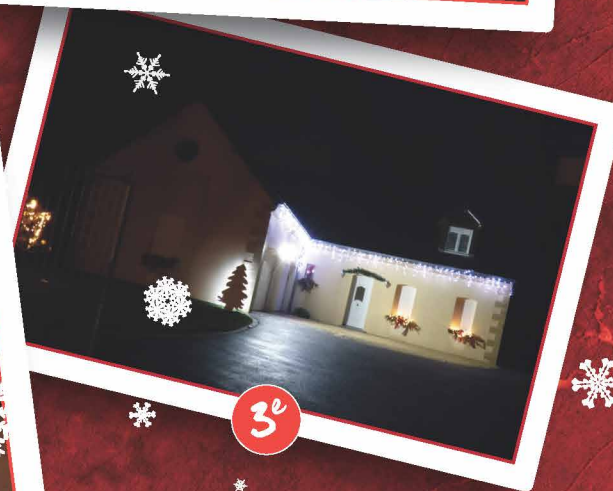


PROJET MAISON DES SOLIDARITÉS (EX-FERNET/MINARD)

La phase de démolition est terminée et le projet a été retardé suite à l'exécution de fouilles archéologiques qui bloquent le permis de construire.

Le rapport final des fouilles doit nous être envoyé courant janvier et nous avons reçu un courrier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) stipulant la levée de toute contrainte archéologique, ce qui va nous permettre de démarrer la phase 2 (appels d'offres et reconstruction).

Merci d'avoir décoré vos habitations, vous contribuez ainsi à l'embellissement de notre ville ! Félicitations aux participants du concours et bravo aux 3 grandes lauréates du concours !



Retrouvez le diaporama des autres participants au concours en scannant ce QR Code :



ou inscrivez dans votre barre adresse internet (sans les www.) : youtu.be/JC2BT0Q6INs